

L'OPPBTP organise une campagne de sensibilisation au risque routier

Avec pour objectif d'atteindre le « zéro risque routier dans le BTP », l'OPPBTP déploie en partenariat avec la délégation interministérielle à la sécurité routière une campagne du 9 mai au 17 juin 2022 pour accompagner les entreprises du secteur dans l'évaluation et la prise en compte de ce risque professionnel. Découvrez des solutions de prévention, testez-vous et vos équipes sur votre conduite, participez à des webinaires et inscrivez votre entreprise sur zerorisqueroutierbtp.fr

Lutte contre le risque routier

En 2020, malgré un net recul des accidents du travail sur la route liée à la situation sanitaire exceptionnelle, tous secteurs confondus, 49 828 personnes ont été victimes d'un accident de la route lié au travail. Dans le secteur du BTP, le risque routier représente la deuxième cause d'accidents graves et mortels.

Le chargement du véhicule, l'arrimage d'une charge et la signalisation temporaire sur les chantiers sont autant de spécificités, facteurs de risque pour les professionnels du BTP. Tous les acteurs du BTP sont concernés, à tous les niveaux de l'entreprise.

Un objectif partagé

Cette campagne OPPBTP - Délégation interministérielle à la sécurité routière, déployée en lien avec les partenaires sociaux du BTP, bénéficie du soutien actif des nombreux partenaires mobilisés sur la prévention du risque routier : Ministère du Travail, CNAM, INRS, SIST BTP, PROBTP, SMABTP et Fondation du BTP.

Elle fait écho pour le BTP à la sixième édition des journées de la sécurité routière au travail, rendezvous annuel du 9 au 13 mai 2022.

Elle s'inscrit dans la continuité du quatrième Plan santé au travail et du Plan pour la prévention des accidents du travail graves et mortels, portés par le Ministère du travail, dont la mobilisation des branches contre le risque routier constitue une priorité.

Un site dédié à la campagne

Pour découvrir des solutions et acquérir de bons réflexes de prévention autour du risque routier, l'OPPBTP met à disposition avec ses partenaires, sur <u>zerorisqueroutierbtp.fr</u>, une boite à outils, un test conducteur, des formations et e-learning, un kit d'animation (contenant notamment des modèles d'affiches à télécharger) ainsi que des webinaires sur le risque routier.



Une boite à outils sur le risque routier

Plus de 350 contenus sur le risque routier à destination des chefs d'entreprise et des salariés sont disponibles dans une boite à outils sur le site de la campagne, avec des ressources de l'OPPBTP et de ses partenaires.

Un test conducteur en ligne

Vous pouvez <u>vous tester et tester vos équipes en ligne</u> en 10 questions simples, afin d'identifier des solutions pour être un conducteur responsable et agir pour lutter contre le risque routier.

Des webinaires sur le risque routier

L'OPPBTP propose six nouveaux webinaires pour les chefs d'entreprises, encadrants et leurs salariés dans des durées et contenus adaptés. Inscrivez-vous et vos équipes !

Evaluation et diagnostic d'entreprises sur la prévention du risque routier

Un panel représentatif de 1 000 entreprises est actuellement contacté par les conseillers de l'OPPBTP afin d'évaluer leur niveau de maturité en prévention du risque routier et réaliser un diagnostic ciblé. Un accompagnement sur le long terme va être proposé à 200 d'entre elles. Le premier baromètre de la prise en compte du risque routier dans le BTP sera ainsi mis en place pour organiser durablement l'action prévention de la branche.